

La Propriété industrielle

Paraît chaque mois
Abonnement annuel :
180 francs suisses
Fascicule mensuel :
23 francs suisses

109^e année – N° 5
Mai 1993

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS ADMINISTRÉS PAR L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Convention de Paris, Arrangement de Madrid (marques), Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Déclaration : Bélarus	183
Arrangement de La Haye. Nouveau membre de l'Union de La Haye : Côte d'Ivoire	183
Traité de Nairobi. Déclaration : Bélarus	183

ACTIVITÉS NORMATIVES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Traité sur la simplification des procédures administratives relatives aux marques (traité sur le droit des marques)	184
---	-----

SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT ADMINISTRÉS PAR L'OMPI

Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	184
Union de Madrid	185

ACTIVITÉS DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Afrique	185
Amérique latine et Caraïbes	186
Asie et Pacifique	187
Pays arabes	187

ACTIVITÉS DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EUROPÉENS EN TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

.....	188
-------	-----

CONTACTS DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'OMPI AVEC DES GOUVERNEMENTS ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

.....	188
-------	-----

NOUVELLES DIVERSES	189
--------------------------	-----

CALENDRIER DES RÉUNIONS	190
-------------------------------	-----

(Suite du sommaire au verso)

OMPI 1993

La reproduction des notes et rapports officiels ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

**LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
(ENCART)**

Note de l'éditeur

JAPON

Loi sur les marques (loi N° 127 du 13 avril 1959, modifiée en dernier lieu par la loi N° 65 de 1991) [*Ce texte remplace celui publié précédemment sous le même numéro de cote.*] Texte 3-001

LITUANIE

Avis de prorogation des délais indiqués dans l'Avis relatif au décret du Gouvernement de la Lituanie sur la protection de la propriété industrielle du 29 mai 1992 Texte 1-002

Notifications relatives aux traités administrés par l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle

Convention de Paris, Arrangement de Madrid (marques), Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Déclaration

BÉLARUS

Le Gouvernement du Bélarus a déposé, le 14 avril 1993, la déclaration suivante :

«Le Gouvernement de la République du Bélarus déclare que

- la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle du 20 mars 1883, révisée à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifiée le 28 septembre 1979;
- l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques du 14 avril 1891, révisé à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifié le 28 septembre 1979;
- le Traité de coopération en matière de brevets (PCT) du 19 juin 1970, modifié le 28 septembre 1979 et le 3 février 1984,

continuent à s'appliquer au territoire de la République du Bélarus, et accepte les obligations énoncées dans la convention, l'arrangement et le traité susdits concernant son territoire.

Le Gouvernement de la République du Bélarus déclare que, pour la détermination de sa part contributive dans le budget de l'Union de Paris, il souhaite que son pays soit rangé dans la classe VII.»

*Notifications Paris N° 138, Madrid (marques)
N° 56, PCT N° 78, du 22 avril 1993.*

Arrangement de La Haye

Nouveau membre de l'Union de La Haye

CÔTE D'IVOIRE

Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a déposé, le 26 avril 1993, son instrument d'adhésion à l'Acte de Londres du 2 juin 1934 de l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels du 6 novembre 1925 et à l'Acte de La Haye du 28 novembre 1960 dudit arrangement, complétés par l'Acte (complémentaire) de Stockholm du 14 juillet 1967, modifié le 28 septembre 1979.

La Côte d'Ivoire n'était pas jusqu'alors membre de l'Union pour le dépôt international des dessins et modèles industriels («Union de La Haye»), fondée par l'Arrangement de La Haye.

L'Acte de Londres (1934) et l'Acte de La Haye (1960) entreront en vigueur, à l'égard de la Côte d'Ivoire, le 30 mai 1993. A la même date, la Côte d'Ivoire sera liée par les articles 1 à 7 de l'Acte (complémentaire) de Stockholm (1967) et deviendra membre de l'Union de La Haye.

Notification La Haye N° 35, du 30 avril 1993.

Traité de Nairobi

Déclaration

BÉLARUS

Le Gouvernement du Bélarus a déposé, le 14 avril 1993, la déclaration suivante :

«La République du Bélarus se considère liée par le Traité de Nairobi concernant la protection du symbole olympique, adopté à Nairobi le 26 septembre 1981, en tant que successeur de l'ancienne Union soviétique.»

Notification Nairobi N° 38, du 22 avril 1993.

Activités normatives de l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle

Traité sur la simplification des procédures administratives relatives aux marques (traité sur le droit des marques)

Les 22 et 23 février 1993, une réunion de cinq consultants venant d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, du Royaume-Uni et de Suisse, organisée par le Bureau international, s'est

tenue à Genève afin d'examiner le projet de traité sur le droit des marques et son projet de règlement d'exécution, avec les formulaires.

Systèmes d'enregistrement administrés par l'OMPI

Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Application de la règle 32 du règlement d'exécution du PCT (Etats successeurs)

En janvier et février 1993, conformément à la règle 32 du règlement d'exécution du PCT, le Bureau international a envoyé à 13 510 déposants (ou mandataires), qui avaient déposé en vertu du PCT 22 500 demandes internationales dans lesquelles l'Union soviétique était désignée (ou élue) et dont la date de dépôt international était postérieure au 24 décembre 1991 et antérieure au 24 novembre 1992, une notification les informant de la possibilité de demander, dans un délai de trois mois à compter de la date d'expédition de ladite notification, la continuation des effets de ces demandes en Ukraine en déposant des demandes d'extension.

prise allemande, un fonctionnaire de l'OMPI a pris la parole, à Munich, devant un auditoire de 30 avocats spécialisés en brevets, chefs de services de brevets et assistants administratifs principaux.

Etats-Unis d'Amérique. En février 1993, lors d'un séminaire sur le PCT tenu à Los Angeles (Californie) et organisé par l'Association du droit de la propriété intellectuelle de Los Angeles et par l'Association du droit des brevets de l'Orange County, trois fonctionnaires de l'OMPI ont pris la parole devant 27 administrateurs des brevets venant d'entreprises industrielles et de cabinets juridiques.

Formation de fonctionnaires nationaux et réunions de promotion avec des utilisateurs du PCT

Allemagne. En février 1993, lors d'un séminaire sur le PCT organisé par Forum Management, entre-

Informatique

En février 1993, quatre fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à l'Office des brevets du Royaume-Uni, à Newport, pour assister à l'impression de documents de brevet à partir de disques compacts ROM, en rapport avec le projet que mettra au point

l'office pour l'OMPI et qui permettra de faire des commandes ponctuelles de brochures du PCT et d'imprimer des documents à partir des disques compacts ROM ESPACE-WORLD.

En février 1993 aussi, un fonctionnaire de l'OMPI a eu des entretiens, à La Haye, avec des fonctionnaires de l'Office européen des brevets (OEB) et des experts de l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis d'Amérique concernant l'exécution du projet EASY (*Electronic Application SYstem*) entrepris conjointement par l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis d'Amérique, l'OEB et l'OMPI pour le dépôt électronique des demandes.

En février 1993 encore, un fonctionnaire de l'OMPI s'est entretenu, à Munich, avec des fonctionnaires de l'OEB de questions relatives à l'application du PCT, et notamment du projet EASY.

En février 1993 toujours, deux fonctionnaires de l'OEB responsables du projet EPIDOS (*European Patent Information and DOcumentation System*) ont eu des entretiens, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI sur la coopération future entre l'OMPI et l'OEB en vue de produire et de diffuser les disques compacts ROM ESPACE-WORLD, ESPACE-FIRST et ESPACE-ACCESS contenant des informations sur les demandes internationales publiées selon le PCT.

Union de Madrid

Application de la règle 38 du règlement d'exécution de l'Arrangement de Madrid (Etats successeurs)

En février 1993, conformément à la règle 38 du règlement d'exécution de l'Arrangement de Madrid, le Bureau international a envoyé à 53 137 titulaires de 109 793 enregistrements internationaux comportant une extension territoriale à la Tchécoslovaquie qui a pris effet avant le 1^{er} janvier 1993, ou aux mandataires de ces titulaires, un avis les informant de la possibilité de demander, dans un délai de six mois à compter de la date dudit avis, la continuation des effets de ces enregistrements dans la République tchèque, en Slovaquie ou dans les deux pays.

Formation de fonctionnaires nationaux et réunions de promotion avec des utilisateurs du système de Madrid

Allemagne. En février 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a eu des entretiens, à Munich, avec des fonctionnaires de l'Office allemand des brevets au sujet de l'utilisation et des applications du disque compact ROMARIN (*ROM officiel des marques actives du registre international numérisé*) de l'OMPI pour les marques. Il a aussi assisté à une réunion sur l'informatisation des marques.

Liechtenstein. En février 1993, un fonctionnaire de l'Office des marques est venu au siège de l'OMPI s'entretenir avec des fonctionnaires de l'Organisation de diverses questions relatives à l'Arrangement de Madrid.

Activités de l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle spécialement conçues pour les pays en développement

Afrique

Cours de formation, séminaires et réunions

Séminaire national de l'OMPI sur les contrats de licence (Burkina Faso). Du 2 au 4 février 1993, un Séminaire national sur les contrats de licence, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouverne-

ment du Burkina Faso et avec le concours du Gouvernement français, s'est tenu à Ouagadougou. Il a réuni 40 participants – représentants des milieux judiciaires et universitaires, des institutions de recherche et des secteurs privé et semi-public, et inventeurs indépendants. Des exposés ont été

présentés par deux consultants français de l'OMPI et par deux fonctionnaires de l'Organisation.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Burkina Faso. En février 1993, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont entretenus à Ouagadougou, avec des fonctionnaires nationaux et des fonctionnaires du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), d'un projet national que financerait le PNUD et qui viserait à moderniser l'administration de la propriété industrielle au Burkina Faso. A l'intention de fonctionnaires nationaux et d'utilisateurs potentiels du secteur privé, les fonctionnaires de l'OMPI ont aussi tenu une séance d'information sur l'importance de l'information et de la documentation en matière de brevets, fait une démonstration du fonctionnement du disque compact ROM et présenté un exposé sur les activités menées par l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement.

Cameroun. En février 1993, M. Patrice A. Mandeng, ministre du développement industriel et commercial, accompagné d'un fonctionnaire national, est venu au siège de l'OMPI s'entretenir avec le directeur général et des fonctionnaires de l'Organisation du renforcement de la coopération entre le Cameroun et l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle.

Mali. En février 1993, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à Bamako, où ils ont effectué

une démonstration de l'utilisation et du fonctionnement du disque compact ROM dans le domaine de l'information et de la documentation en matière de brevets; cette démonstration s'adressait à des utilisateurs potentiels – représentants des secteurs privé et semi-public, des institutions de recherche et des milieux universitaires et inventeurs indépendants. A cette occasion, un exposé a aussi été présenté sur l'importance de l'information et de la documentation en matière de brevets et sur les activités menées par l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement. Les fonctionnaires de l'OMPI se sont également entretenus avec des fonctionnaires nationaux et des fonctionnaires du PNUD d'un projet national qui serait financé par le PNUD et viserait à moderniser l'administration de la propriété industrielle au Mali.

Niger. En février 1993, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à Niamey, où ils ont effectué une démonstration de l'utilisation et du fonctionnement du disque compact ROM dans le domaine de l'information en matière de brevets, à l'intention de 15 utilisateurs potentiels, représentants des secteurs privé et semi-public, des institutions de recherche et des milieux universitaires et inventeurs indépendants. A cette occasion, un exposé a aussi été présenté sur l'importance de l'information et de la documentation en matière de brevets et sur les activités menées par l'OMPI dans le domaine de la coopération pour le développement. Les fonctionnaires de l'OMPI se sont également entretenus avec des fonctionnaires nationaux et des fonctionnaires du PNUD d'un projet national qui serait financé par le PNUD et viserait à moderniser l'administration de la propriété industrielle au Niger.

Amérique latine et Caraïbes

Cours de formation, séminaires et réunions

Colloque national de l'OMPI sur la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (Pérou). Les 23 et 24 février 1993 s'est tenu, à Lima, un Colloque national sur la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, organisé par l'OMPI en collaboration avec le nouvel Institut national pour la lutte contre la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI). Environ 200 représentants des secteurs public et privé y ont participé. Des exposés ont été présentés par deux fonctionnaires de l'OMPI.

Projet commun de l'OMPI, de l'Office espagnol des brevets et des marques et de l'Office européen des brevets (OEB) pour la production d'un disque compact ROM contenant les premières pages des

demandes de brevet et des brevets latino-américains (DOPALES-PRIMERAS). Le 17 février 1993 s'est tenue, à Genève, la sixième réunion de coordination de l'OMPI, de l'OEB et de l'Office espagnol des brevets et des marques sur le projet DOPALES-PRIMERAS. Il y a été question de l'élaboration du premier disque de série DOPALES-PRIMERAS, qui contiendra les premières pages et les données bibliographiques des documents de brevet publiés en Amérique latine en 1991.

Colombie. En février 1993, un consultant britannique de l'OMPI a pris part, à Santa Fe de Bogota, à un Séminaire sur les obtentions végétales, la biotechnologie et les micro-organismes, organisé par le Gouvernement colombien. Il y a présenté un exposé sur la protection par brevet des inventions biotechnologiques. Ce séminaire a réuni 60 participants.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Bolivie. En février 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a eu des entretiens, à La Paz, avec des fonctionnaires nationaux au sujet de l'adhésion de la Bolivie à certains traités administrés par l'OMPI, de la modernisation de la législation bolivienne en matière de propriété industrielle et de la coopération future entre l'OMPI et la Bolivie.

Colombie. En février 1993, un consultant chilien de l'OMPI s'est rendu en mission à Santa Fe de Bogota pour aider à l'exécution du programme d'informatisation des opérations de la Direction générale de l'industrie et du commerce en matière de propriété industrielle. Cette mission s'inscrivait dans le cadre du projet national financé par le PNUD, qui vise à moderniser et à développer le système colombien de propriété industrielle. Le consultant a recommandé l'achat de matériel supplémentaire.

Cuba. En février 1993, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à La Havane pour évaluer les besoins de l'Office national des inventions, de l'information technique et des marques dans le domaine de l'information et de la documentation en matière de brevets. Il a été reçu par le premier vice-président de l'Académie des sciences de Cuba, avec lequel il s'est entretenu de la coopération future entre l'OMPI et Cuba concernant l'informatisation des services d'information et de documentation en matière de brevets.

Pérou. En février 1993, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à Lima, où il s'est entretenu avec les autorités nationales de la coopération future entre l'OMPI et l'INDECOPI.

Uruguay. En février 1993, le directeur général de l'OMPI a reçu la visite de M. Sergio Abreu Bonilla, ministre des affaires étrangères, avec lequel il s'est entretenu de la coopération entre l'OMPI et l'Uruguay dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Asie et Pacifique

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Chine. En février 1993, dans le cadre d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI, un fonctionnaire de l'Office des brevets de la République populaire de Chine s'est rendu à l'Office japonais des brevets, à Tokyo, pour y recevoir une formation dans le domaine du traitement des demandes de brevet et de l'examen et de l'information en matière de brevets.

Inde. En février 1993, dans le cadre d'un voyage d'étude, organisé par l'OMPI, sur l'informatisation des services d'information en matière de brevets et leur gestion, trois fonctionnaires nationaux venant du Département du développement industriel du Ministère de l'industrie (à New Delhi), du Bureau du contrôleur général des brevets, des dessins et

modèles et des marques (à Bombay) et du Centre national d'informatique de la Commission de planification (à New Delhi) se sont rendus auprès des administrations de la propriété industrielle suivantes : l'Office des brevets du Royaume-Uni (à Londres et à Newport) et la British Library (à Londres), l'OEB (à La Haye, à Munich et à Vienne), l'Office autrichien des brevets (à Vienne) et l'OMPI, à Genève. Ce voyage d'étude s'inscrivait dans le cadre du projet national financé par le PNUD et intitulé «Modernisation du service d'information en matière de brevets de Nagpur».

Thaïlande. En février 1993, dans le cadre d'un voyage d'étude organisé par l'OMPI, un fonctionnaire national de la Division des marques du Département de la propriété intellectuelle s'est rendu à l'Office japonais des brevets, à Tokyo, pour y recevoir une formation dans le domaine de l'administration et de l'examen en matière de marques.

Pays arabes

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Maroc. En février 1993, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus en mission à Rabat, où ils ont pris part à une réunion d'étude tripartite entre l'Office marocain de la propriété industrielle, le PNUD et l'OMPI concernant le projet national de moderni-

sation du système de propriété industrielle, financé par le PNUD. Les participants ont fait le point des activités menées en 1992 au titre de ce projet et examiné le programme des activités de 1993. Au cours de leur mission, les fonctionnaires de l'OMPI se sont aussi entretenus avec des fonctionnaires nationaux, à Rabat et à Casablanca, de questions législatives et administratives touchant à la propriété industrielle au Maroc.

Activités de l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle spécialement conçues pour les pays européens en transition vers l'économie de marché

Activités nationales

Ancienne République yougoslave de Macédoine.

En février 1993, M. Naste Calovski, ambassadeur et envoyé extraordinaire du président de la République, et un autre fonctionnaire national sont venus au siège de l'OMPI s'entretenir avec le directeur général de l'Organisation de questions d'intérêt commun.

Bulgarie. En février 1993, M. Kristo Iliev, directeur général de l'Institut d'inventions et de rationalisations, accompagné d'un fonctionnaire de cet institut, est venu au siège de l'OMPI s'entretenir avec des fonctionnaires de l'Organisation de la coopération en vue de continuer à développer le système de propriété industrielle en Bulgarie.

Kazakhstan. En février 1993, M. Tolesh E. Kaudyrov, président de l'Office national des brevets, a eu des entretiens, à Genève, avec le directeur général et des fonctionnaires de l'OMPI sur la continuation de l'application de la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, de l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), la rédaction d'un avis relatif à la protection de la propriété industrielle au Kazakhstan et la coopération future avec l'OMPI.

Contacts du Bureau international de l'OMPI avec des gouvernements et des organisations internationales dans le domaine de la propriété industrielle

Nations Unies

Comité administratif de coordination des Nations Unies (Comité d'organisation) [CAC/CO]. En février 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté, à New York, à la réunion du CAC/CO destinée à préparer la première session de 1993 du CAC, qui doit se tenir à Rome en avril.

Organisations intergouvernementales

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). En février 1993, un

fonctionnaire de la BERD s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI, des activités de l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle et d'une éventuelle coopération entre l'Organisation et la banque, qui porterait sur des activités de formation destinées aux pays européens en transition vers l'économie de marché.

Office européen des brevets (OEB). En février 1993, le groupe spécial OMPI/OEB sur l'utilisation du disque compact ROM par les pays en développement dans le domaine de la documentation de brevets s'est réuni au siège de l'OMPI pour examiner la poursuite de la coopération dans ce domaine.

Organisation météorologique mondiale (OMM). En février 1993, deux fonctionnaires de l'OMM se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la protection par la propriété intellectuelle des données et des produits météorologiques.

Autres organisations

Association des bibliothèques internationales (AIL). En février 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté, à Genève, à une réunion sur les techniques nouvelles organisée par l'AIL.

Meckler (Managing Information Technology)/ Association des bibliothèques du Royaume-Uni

(Londres). En février 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté, à Londres, à la septième conférence annuelle, intitulée «Conférence internationale de 1993 sur l'utilisation des ordinateurs dans les bibliothèques», organisée par Meckler (Managing Information Technology), entreprise du Royaume-Uni, et par l'Association des bibliothèques du Royaume-Uni.

Organisation internationale de normalisation (ISO). En février 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté, à Genève, à une réunion du comité de rédaction de l'ISO qui a examiné le texte d'un projet de norme ISO sur la préparation du manuscrit électronique et le balisage (application aux livres, feuillets et articles du langage normalisé de balisage généralisé [SGML]).

Nouvelles diverses

Nouvelles nationales

Chine. Le Règlement d'exécution de la Loi sur les brevets de la République populaire de Chine a été approuvé par le Conseil des affaires d'Etat et promulgué par l'Office des brevets de la République populaire de Chine en décembre 1992, et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1993.

Estonie. La loi sur les marques du 27 août 1992 est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1992.

Fédération de Russie. La loi de 1992 de la Fédération de Russie sur la protection juridique des circuits intégrés est entrée en vigueur le 14 octobre 1992.

Suisse. L'Ordonnance du 23 décembre 1992 sur la protection des marques est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1993.

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1993

2-4 juin (Genève)

Groupe de travail d'organisations non gouvernementales sur l'arbitrage et d'autres mécanismes extrajudiciaires de solution des litiges de propriété intellectuelle entre personnes privées (troisième session)

Le groupe de travail examinera un projet de règles d'arbitrage et de médiation de l'OMPI en vue de l'établissement, au sein de l'OMPI, de services pour la solution des litiges entre personnes privées touchant à des droits de propriété intellectuelle.

Invitations : certaines organisations non gouvernementales.

7-18 juin (Genève)

Comité d'experts sur l'harmonisation des législations protégeant les marques (cinquième session)

Le comité continuera d'examiner un projet de traité sur le droit des marques, en s'attachant notamment à l'harmonisation des formalités relatives à la procédure d'enregistrement des marques.

Invitations : Etats membres de l'Union de Paris, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Paris ainsi que certaines organisations.

21-25 juin (Genève)

Comité d'experts sur un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne (troisième session)

Le comité continuera d'examiner la question de l'élaboration d'un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques.

Invitations : Etats membres de l'Union de Berne, Commission des Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Berne ainsi que certaines organisations.

28 juin - 2 juillet (Genève)

Comité d'experts sur un éventuel instrument de protection des droits des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes (première session)

Le comité examinera la question de l'élaboration d'un éventuel nouvel instrument (traité) sur la protection des droits des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes.

Invitations : Etats membres de l'OMPI, Commission des Communautés européennes et, en qualité d'observatrices, certaines organisations.

20-29 septembre (Genève)

Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI (vingt-quatrième série de réunions)

Tous les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI se réunissent en session ordinaire tous les deux ans, les années impaires.

Au cours de leurs sessions de 1993, les organes directeurs procéderont, notamment, à l'examen et à l'évaluation des activités de l'OMPI entreprises depuis juillet 1991 et adopteront le programme et budget du Bureau international pour la période biennale 1994-1995.

Invitations : Etats membres de l'OMPI ou des unions et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que certaines organisations.

13 et 14 octobre (Funchal, Madère)

Symposium sur la protection internationale des indications géographiques (organisé par l'OMPI en coopération avec le Gouvernement du Portugal)

Le symposium sera consacré à la protection des indications géographiques (appellations d'origine et autres indications de provenance) sur le plan national et multilatéral.

Invitations : les gouvernements, certaines organisations non gouvernementales et toute personne intéressée (moyennant paiement d'un droit d'inscription).

8-12 novembre (Genève)

Comité d'experts sur une loi type sur les droits des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes (deuxième session)

Le comité d'experts continuera d'examiner un projet de loi type portant sur la protection des droits des producteurs de phonogrammes et examinera (pour la première fois) des dispositions destinées à figurer dans la loi type et portant sur les droits des artistes interprètes ou exécutants.

Invitations : Etats membres de l'Union de Berne ou de l'OMPI, ou Etats parties à la Convention de Rome ou à la Convention phonogrammes et, en qualité d'observatrices, certaines organisations.

Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1993

27 octobre (Genève)

Comité administratif et juridique

Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.

28 octobre (Genève)

Comité consultatif (quarante-septième session)

Invitations : Etats membres de l'UPOV.

29 octobre (Genève)

Conseil (vingt-septième session ordinaire)

Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Autres réunions

1993

2-5 juin (Madrid)

Association communautaire du droit des marques (ECTA) : Réunion générale annuelle et Conférence.

7-11 juin (Vejde)

Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Comité exécutif.

12-16 juin (Lisbonne)

Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI) : Conseil des présidents.

26 juin - 1^{er} juillet (Berlin)

Licensing Executives Society International (LESI) : Réunion annuelle.

17-19 août (Stockholm)

Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle (ATRIP) : Réunion annuelle.

12-16 septembre (Colombo)

Association juridique de l'Asie et du Pacifique (LAWASIA) : 13^e Conférence de la LAWASIA.

20-24 septembre (Anvers)

Association littéraire et artistique internationale (ALAI) : Congrès.

1^{er} et 2 octobre (Budapest)

Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC) : Journées d'étude.

6-8 octobre (Cincinnati)

Association de propriété industrielle du Pacifique (PIPA) : Congrès international.

12-14 octobre (Lugano)

Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) : Réunion générale annuelle.

1994

2-8 février (Queenstown)	Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Comité exécutif.
8-11 mai (Seattle)	United States Trademark Association (USTA) : 116 ^e réunion annuelle.
25-28 mai (Luxembourg)	Association communautaire du droit des marques (ECTA) : Réunion générale annuelle et Conférence.
12-18 juin (Copenhague)	Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI) : Comité exécutif.
20-24 juin (Vienne)	Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Congrès.